

Épandage contre la spongieuse européenne European Lymantria Moth Spraying

Qu'est-ce que la spongieuse?

La spongieuse européenne (*Lymantria dispar*), aussi appelée lymantride spongieuse, est un insecte forestier nuisible et envahissant. Elle nous vient d'Europe, mais on trouve cet insecte non indigène en sol canadien depuis plus de 100 ans. Cependant, elle n'est pas encore établie dans l'ouest du Canada. Elle s'attaque à plus de 300 différentes espèces d'arbres et d'arbustes indigènes et ornementaux.

Son cycle de vie comporte quatre étapes distinctes : l'œuf, la larve ou la chenille, la nymphe et l'adulte.



Chenille



Femelle (blanche) et mâle
adultes

Photos fournies par le Service canadien des forêts

La spongieuse adulte femelle pond ses œufs, qu'elle dépose en amas, en août et en septembre. Fréquemment, vous pouvez trouver les œufs dans les endroits couverts et les crevasses des arbres, ainsi que sur des objets placés sous ou près des arbres, comme les meubles de jardin, les voitures, les camions, les remorques et les caravanes.

Ces masses d'œufs, souvent transportées accidentellement par les gens, peuvent se retrouver très loin de leur lieu d'origine. Une nouvelle infestation se déclenche lorsque les œufs éclosent au printemps.

Où peut-on trouver la spongieuse?

On retrouve la spongieuse européenne dans plusieurs régions du sud de la Colombie-Britannique. Elle est établie en Ontario, au Québec et dans plusieurs régions de l'est du Canada, y compris le sud du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Pourquoi la spongieuse est-elle préoccupante?

La chenille de la spongieuse est défoliatrice, ce qui signifie qu'elle mange les feuilles des arbres et des arbustes. Cela

peut endommager la plante en ralentissant sa croissance et en déformant sa tige; cela peut également provoquer la mort de la plante.

En Colombie-Britannique, la spongieuse pourrait représenter une menace grave pour les gros fruiticulteurs. Elle mange les feuilles d'arbres fruitiers, comme les cerisiers et les pommiers, de même que certaines baies, comme les bleuets. Une infestation de la spongieuse en Colombie-Britannique pourrait aussi avoir une incidence sur d'autres secteurs économiques dont l'agriculture, le secteur du bois d'œuvre et les pépinières.

L'exposition aux poils de la chenille de la spongieuse, aux fils du cocon et aux fragments de peau laissés par la mue en suspension dans l'air pendant les infestations à grande échelle a provoqué des réactions allergiques chez les humains. Par exemple, des irritations cutanées et des symptômes possibles de problèmes des voies respiratoires supérieures.

Comment contrôle-t-on la population de spongieuses?

En Colombie-Britannique, la gestion de la spongieuse vise à éradiquer l'insecte de manière à prévenir son implantation. Des organismes canadiens et américains tentent de trouver des moyens de dépister et d'éradiquer cet insecte envahissant. Il en résulte que chaque année, des populations entières de spongieuses sont dépistées en Colombie-Britannique et que l'insecte n'a pu s'implanter de manière permanente dans la province ou dans les régions voisines de l'ouest du Canada et de l'ouest des États-Unis.

On utilise de nombreuses méthodes pour surveiller et contrôler la population de spongieuses en Colombie-Britannique. Ces méthodes comprennent l'épandage aérien et terrestre du produit commercial Foray 48B®, lequel est utilisé pour contrôler les populations de spongieuses sur de grandes superficies ou dans les régions difficiles d'accès.

Qu'est-ce que le Foray 48B®?

Le Foray 48B® est un produit à base d'eau contenant une bactérie appelée *Bacillus thuringiensis* de la sous-espèce *Kurstaki* (Btk). La bactérie Btk se trouve naturellement dans le sol. Elle n'affecte que les chenilles et les larves de

papillons qui tombent malades lorsqu'ils l'ingèrent, y compris les chenilles d'espèces nuisibles comme la spongieuse. Les larves sont les plus vulnérables à la Btk lorsqu'elles se trouvent aux premiers stades de leur développement.

Le Foray 48B® contient également certains ingrédients inertes (inactifs) qui améliorent l'efficacité de la Btk. Plusieurs de ces ingrédients sont des additifs alimentaires approuvés et le Foray 48B peut être utilisé sur les fermes certifiées biologiques. Aucun produit pétrochimique n'est utilisé.

Le Foray 48B® n'est pas toxique ni nocif pour les humains, les chiens, les chats, les poissons, les oiseaux, les reptiles ou les insectes, comme les abeilles, les coléoptères ou les araignées. Les produits antiparasitaires contenant de la Btk sont homologués aux fins d'utilisation prévues au Canada depuis environ 40 ans. C'est maintenant le produit antiparasitaire le plus largement utilisé dans le monde.

Que se passe-t-il pendant l'épandage aérien?

On procède habituellement à l'épandage aérien de Foray 48B® contre la spongieuse au printemps, entre avril et juin. Cet épandage a lieu entre 5 h et 7 h 30, en trois applications séparées faites à sept ou dix jours d'intervalle. Ces applications sont habituellement requises pour éliminer les larves de spongieuses qui éclosent durant la période de traitement.

Selon la superficie de la zone traitée, les avions utilisés et les retards que peuvent occasionner les conditions météorologiques, l'épandage peut s'échelonner sur plus d'une matinée. La zone traitée peut sembler plus vaste qu'elle ne l'est vraiment, car les avions font demi-tour à l'extérieur de la zone traitée. L'épandage est soigneusement surveillé à l'aide d'équipements de navigation contrôlés par GPS. Il n'a lieu que dans les zones désignées.

Après un épandage, on peut remarquer une odeur de moisissure et des gouttelettes vaporisées sur les surfaces dures et sur les fenêtres. Vous pouvez enlever ces gouttelettes en frottant un peu avec de l'eau, mais elles disparaissent généralement d'elles-mêmes.

Les renseignements sur les traitements et les calendriers sont transmis aux résidents au moyen d'un avis public, au moins 24 heures avant un épandage aérien. Ces renseignements sont communiqués au moyen des médias locaux, d'une ligne d'aide téléphonique sur la spongieuse, de sites Web et de listes d'envoi par courriel. Les écoles, les garderies, les foyers de soins et les hôpitaux de la zone touchée sont avisés par écrit au moins 24 heures avant le début d'un épandage aérien. Les calendriers des traitements sont assujettis aux conditions météorologiques. Consultez le site Web du ministère des Forêts, des Terres, des opérations

relatives aux Ressources naturelles et du Développement rural de la Colombie-Britannique (MFTORNDR) pour obtenir des renseignements à jour (en anglais seulement) à l'adresse :

www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/forestry/managing-our-forest-resources/forest-health/invasive-forest-pests/lymantria.

Existe-t-il des risques pour la santé?

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada évalue selon des protocoles scientifiques internationaux toutes les formulations pour leur potentiel à provoquer une irritation ou une sensibilisation de la peau ou des yeux et pour leurs effets toxiques aigus. Ces tests sont conçus pour démontrer si le produit a la capacité de produire des effets sur la santé ou de déclencher des réactions allergiques. Les résultats n'indiquent aucune augmentation des maladies signalées par les fournisseurs de soins de santé (y compris les consultations aux services des urgences des hôpitaux). Aucun effet nocif n'a pu être observé chez les adultes et les enfants souffrant d'asthme ou dont le système immunitaire est affaibli.

Si vous souhaitez éviter tout contact avec le produit épandu, il est recommandé de fermer les fenêtres la veille d'un épandage aérien et de rester à l'intérieur pendant un épandage sur votre propriété et les secteurs environnants. Il est conseillé d'attendre jusqu'à la dissipation du nuage de produit (généralement en moins d'une heure, voire moins par temps venteux) avant de sortir. Si vous avez un problème de santé et que vous avez des inquiétudes, consultez votre fournisseur de soins de santé. En plus de rester à l'intérieur pendant l'épandage, il est conseillé d'observer de bonnes mesures d'hygiène, comme :

- Le lavage des mains après toute activité à l'extérieur
- Le lavage de tous les fruits et les légumes cueillis sur le site des régions concernées avant de les manger ou de les faire cuire

Pour obtenir de plus amples renseignements

- Inscrivez-vous au service d'alerte par courriel sur la spongieuse sur le site Web du ministère des Forêts, des Terres, des opérations relatives aux Ressources naturelles et du Développement rural (Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations and Rural Development) de la Colombie-Britannique (en anglais seulement)
www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/forestry/managing-our-forest-resources/forest-health/invasive-forest-pests/lymantria/news .
- Communiquez avec la direction des pratiques en matière de ressources du MFTORNDR au 1 866 917-5999

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour obtenir des renseignements ou des conseils non urgents sur la santé en C.-B., consultez www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 (sans frais). Pour les personnes sourdes ou malentendantes, composez le 7-1-1. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.

- Vidéo de Island Health : « Lymantria Moth Aerial Spraying: Is It Safe? » (en anglais seulement)
www.youtube.com/watch?v=FzTSmsxkJtc